Département : Arrondissement: NORD LILLE

Canton:

**ARMENTIERES** 

NOMBRE :	
De conseiller en exercice	29
De présents	24
De votants	29
Pour	29
Contre	
Abstention	

# **OBJET:**

Scènes Festives 2022 : 2ème partie de la subvention à l'association « Cultures Nouvelles »

### **DELIBERATION:**

Publiée le 15 décembre 2022

Rendue exécutoire le 15 décembre 2022

Adressée au contrôle de Légalité (Préfecture de LILLE DRCL) le 15 décembre 2022

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie;

Le: 15 décembre 2022

Et que la convocation du Conseil

avait été faite

Le : 1er décembre 2022

Le Maire D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

#### COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Recu en préfecture le 20/12/2022

ID: 059-215902024-20221215-20221207DEL5-DE

Publié le

# DU 07 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale Salle de la Lucarne, centre Socio Culturel AGORALYS, 120 rue Delpierre, afin de tenir sa séance plénière, sous la présidence du Maire ;

# Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, DOUCHET Vincent, BOULINGUEZ Jacky, PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, CLOUET Valérie, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, DASSONVILLE Pierre, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée, LARD Vanessa,

## Etaient excusés avec (ou sans) procuration :

Me Laetitia PANIEZ, procuration donnée à Me Christelle GRATIEN, M. Jean-Pierre DUBURCQ, procuration donnée à M. Vincent DOUCHET. M. François BIERVLIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE, Me Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Annie PREUDHOMME, Me Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Pierre CAMPHYN;

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC;

Considérant le festival « Scènes en Nord - Scènes Festives » organisé dans l'enceinte de l'espace AGORALYS entre octobre et février sous l'égide de l'association « CULTURES NOUVELLES », dont le siège social est situé 1355 rue d'Ypres, 59118 WAMBRECHIES.

Considérant l'éclectisme et la qualité des spectacles proposés depuis plusieurs années, concourant à la promotion de notre espace scénique :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal alloue à l'unanimité, à l'association « CULTURES NOUVELLES », la 2ème partie de la subvention d'un montant de 4.500 €, concourant à la programmation des concerts 2022.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire